

LE PASS SALARIÉ

ACCÈS ILLIMITÉ



Bonjour,

Grâce au partenariat signé entre **TBM et l'ORDRE DES MEDECINS**, vos salariés de 28 ans et plus et vous-même pouvez désormais accéder à **une remise de -20% sur l'abonnement annuel TBM !**

Pour vous abonner, c'est très simple :

1. Compléter le dépliant PASS SALARIE
2. Rajouter 1 Photo d'identité et 1 RIB
3. Compléter le **Bordereau d'envoi** ci-joint
4. Puis adresser le tout par courrier avant le 15 du mois à

ORDRE DES MEDECINS
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE
Service Comptabilité
160, rue du Palais Gallien
33000 Bordeaux

Les cartes de transport & les échéanciers seront renvoyés au Cabinet par retour de courrier pour pouvoir être remis aux bénéficiaires

Cordialement,

Reine-Marie BELGY, Stéphanne RAGUET
Chargées de Relation Entreprises
Tbm.entreprises-collectivites@keolis.com